

# "Marque ta page !"

publié le 14/01/2019,  
par MME GROLLEAU, Professeur-Documentaliste

Le **concours** traditionnel de "**Marque ta page !**" semble très attendu cette année !

Alors à vos crayons, feutres, peinture, ciseaux, papiers.... et place à votre imagination ! La seule restriction est que le "Marque ta page" doit pouvoir être numérisé (les volumes ne seront donc pas recevables).

Le règlement ainsi que **les supports sont disponibles au CDI** et n'attendent que vous. Vous pouvez participer seul ou même en équipe.

Le thème reste inchangé : la **lecture** doit être à l'honneur (plaisir de lire, auteurs, personnages...)

Pour rappel, les productions sont à **déposer au CDI au plus tard le mardi 5 mars**.

L'ensemble du collège sera amené à voter pour désigner les 5 productions gagnantes. Les chefs-d'oeuvre seront alors imprimés par un professionnel et distribués à chaque lecteur qui emprunte un document ;)



- **Thème : La LECTURE**

- **Techniques** : Tout est autorisé : peinture, feutre, collages.... à condition que la production puisse être numérisée

- **Le support papier est à retirer au CDI**

- Concours ouverts à tous ( élèves et adultes du collège)

Productions à déposer au CDI avant le **mardi 5 mars 2019**

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.